

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 4 rue du Texel
75014 Paris
Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 4 rue du Texel
75014 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux membres du Conseil d'administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié :

- La présentation d'ensemble des comptes annuels notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité de la compilation des comptabilités autonomes des établissements pour l'élaboration des comptes annuels
- Les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 4 et 5 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

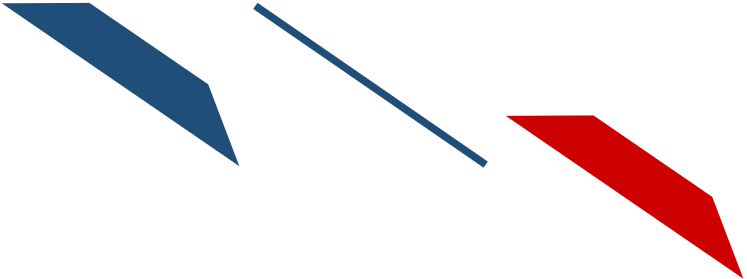
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 13 juin 2025

LEO JEGARD & ASSOCIES

Représenté par,

Thibault DAVID
Associé



COMPTES ANNUELS



1. BILAN

ACTIF

ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	552 887	532 682	20 205	49 273
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 284 290	1 189 755	94 536	165 265
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	17 940 811		17 940 811	17 064 958
Constructions	57 402 562	23 561 045	33 841 518	26 831 678
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 505 614	1 221 984	283 630	260 514
Autres immobilisations corporelles	38 917 675	21 724 445	17 193 230	13 161 931
Immobilisations corporelles en cours	21 983 891		21 983 891	13 986 714
Avances et acomptes	6 881		6 881	300
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés	3 820 931		3 820 931	3 347 196
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	3 427 917		3 427 917	3 375 518
Prêts				
Autres immobilisations financières	154 382		154 382	123 218
TOTAL I	146 997 842	48 229 912	98 767 930	78 366 566
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes	112 577		112 577	60 269
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 163 173	530 331	13 632 842	10 956 200
Créances reçues par legs ou donations	2 150 889		2 150 889	1 524 090
Autres créances	3 550 128		3 550 128	2 657 140
Valeurs mobilières de placement	15 797 254	0	15 797 254	24 162 803
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 414 666		5 414 666	3 165 049
Charges constatées d'avance	321 807		321 807	245 814
TOTAL II	41 510 495	530 331	40 980 164	42 771 365
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	188 508 337	48 760 243	139 748 095	121 137 930

PASSIF

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	25 995 676	25 764 875
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	8 869 272	8 856 156
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	4 616 067	4 602 950
Autres réserves		
Report à nouveau	38 965 542	39 118 941
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-4 999 589	-4 263 784
Excédent ou déficit de l'exercice	271 278	90 519
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	1 924 900	-737 633
Situation nette (sous total)	74 101 769	73 830 491
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 043 230	585 927
Droits des propriétaires - (Commodat)		
TOTAL I	78 144 999	74 416 418
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 306 864	4 551 116
Fonds dédiés	1 501 713	836 003
TOTAL II	6 808 577	5 387 119
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 192 465	837 192
Provisions pour charges	2 299 788	2 296 334
TOTAL III	3 492 253	3 133 526
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	37 862 644	26 217 239
Emprunts et dettes financières diverses	19 875	
Avances et acomptes reçus sur commande		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 391 966	1 355 408
Dettes des legs ou donations	664 956	320 169
Dettes fiscales et sociales	8 960 394	8 339 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 261 393	434 829
Autres dettes	1 136 314	1 531 826
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 725	1 930
TOTAL IV	51 302 266	38 200 867
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	139 748 095	121 137 930

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDE

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	5 275	3 180
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	70 447 847	65 268 025
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	70 443 598	65 189 835
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	4 689 801	4 519 211
<i>Mécénats</i>	347 790	650 442
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	5 138 574	5 148 257
Contributions financières	454 453	151 411
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	55 040	305 329,76
Utilisations des fonds dédiés	61 519	39 129
Autres produits	788 557	352 159
TOTAL I	81 988 856	76 437 143
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	18 945 643	17 515 871
Aides financières	0	3 000
Impôts, taxes et versements assimilés	4 894 032	4 563 953
Salaires et traitements	36 103 199	34 556 470
Charges sociales	14 856 502	14 894 082
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 410 057	4 837 721
Report en fonds dédiés	726 321	198 501
Autres Charges	922 464	1 110 239
TOTAL II	81 858 217	77 679 837
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	130 639	-1 242 693

PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	875 388	1 041 167
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	275
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	875 388	1 041 442
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	812 940	218 263
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	812 940	218 263
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	62 447	823 180
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	193 086	-419 514
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	6 296	24 162
Sur opérations en capital	1 045 989	125 933
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	325 762	823 466,00
TOTAL V	1 378 048	973 561
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	128 566	77 712
Sur opérations en capital	431 762	31 326
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	739 529	354 490
TOTAL VI	1 299 856	463 528
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	78 192	510 033
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+III+V)	84 242 291	78 452 147
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	83 971 013	78 361 627
EXCEDENT OU DEFICIT	271 278	90 519

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	287 192	201 186
Prestations en nature	7 620	16 218
Bénévolat		
TOTAL	294 812	217 404
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	287 192	201 186
Prestations	7 620	16 218
Personnel bénévole		
TOTAL	294 812	217 404

Il est précisé que la ligne « concours publics et subvention octroyés » correspond à des concours publics provenant des départements.

3. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

3.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 139 748 095 €
- Total du compte de résultat (charges) 83 971 013 €
- Résultat de l'exercice (excédent) 271 278 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

3.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

3.1.1.1.1 PLUSIEURS EVENEMENTS SONT A NOTER SUR L'ANNEE 2024 :

- La Fondation lauréate de l'appel à projet du Loir et Cher pour la construction de 2 villages d'enfants (2*36 places)
- Ouverture progressive du 3^{ème} village d'enfants et d'adolescents du Loiret en diffus via la location de maison en attendant la construction du village définitif
- Ouverture de 8 places d'accueil supplémentaires sur le site de La Chatellenie à Pocé en septembre 2024 et de 6 places supplémentaires à Chinon à l'été 2024
- Acquisition des fonciers des 2 futurs villages du Finistère situés à Pleyben et à Treffiat et du foncier du futur village de Sèvremont en Vendée
- Livraison de plusieurs chantiers de construction ou réhabilitation :
 - Seine et Marne : livraison des maisons du village de La Boissière
 - Essonne – CPOM 91 :
 - livraison de la transformation des pavillons de l'établissement du Phare en appartements
 - livraison des travaux du bâtiment administratif du village de Ballancourt
 - livraison de la réhabilitation du bâtiment administratif du village de Villabé et début de la phase de réhabilitation des maisons accueillant les enfants
 - Indre et Loire :
 - Livraison du bâtiment administratif du village de Chinon et de la maison accueillant la semi-autonomie
 - Avancement des travaux de rénovation énergétique sur le village d'Amboise (livraison T1 2025)
- Signature d'un emprunt de 5,2 M€ pour la construction du village de Tigry dans le Loiret
- Emménagement dans le nouveau siège social de la Fondation situé 4 rue du Texel dans le 14^{ème} arrondissement de Paris

3.1.1.1.2 RESULTAT COMPTABLE :

Le résultat comptable 2024 de la Fondation est un excédent de 271 K€, en hausse de 181 K€ par rapport au résultat 2023 dont :

- Un excédent comptable de 1 925 K€ sur les établissements vs. un déficit comptable de 738 K€ en 2023, soit une augmentation du résultat de 2 663 K€ principalement expliquée par :
 - Une reprise de résultats /réserves/amortissements différés nets à hauteur de 986 K€ décidée par les départements pour 2024 vs. -57 K€ en 2023, soit un écart de 1 043 K€ entre les deux exercices. Cette reprise est principalement expliquée par la reprise des déficits liés au Ségur 2022 qui n'avaient pas donné lieu à des versements par certains départements ainsi que la reprise des déficits 2022 des services d'accueil complexes en Indre et Loire et du village de Sablons.
 - Une dotation à la provision pour congés payés inférieure à la dotation 2023 à hauteur de 571K€
 - Un excédent net global administratif sur les établissements de 1 044 K€ en lien notamment avec la bonne tenue budgétaire et la suractivité observées en 2024 (résultat global à l'équilibre en 2023 à -4 K€).
- Une baisse du résultat sur fonds propres de 2 482 K€ dont principalement :
 - -1 660 K€ sur le siège dont environ 200 K€ liés à l'impact du Ségur pour tous, 460 K€ de charges liées au déménagement dans le nouveau siège social de la Fondation et 950 K€ de dotation aux provisions dont 355 K€ de provision sur les nouveaux contentieux prud'hommaux et 505 K€ de provision relative à des arriérés de créances sur les départements 75 & 94.
 - -761 K€ sur le résultat financier en lien avec la hausse de l'encours des emprunts.

3.1.1.1.3 RESULTAT EFFECTIF GLOBAL :

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT COMPTABLE	271 278	90 519
Reprise du résultat antérieur	-1 000 493	-45 513
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	-729 215	45 006
Dont résultat effectif sous gestion propre	-1 653 622	828 152
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	924 407	-783 146

3.1.2 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE LA FONDATION

La Fondation ACTION ENFANCE a pour mission d'accueillir, protéger et éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte. Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

La Fondation s'appuie sur 5 principes d'action :

- Un accueil de type familial : en partageant le quotidien, en offrant un cadre de vie de qualité et à taille humaine, en favorisant une relation éducative permanente et privilégiées et en accueillant ensemble des frères et sœurs ;
- Une réponse, dans la durée, aux besoins des enfants et des jeunes ;
- Une prise en charge par des équipes éducatives de professionnels engagés ;
- Un accueil dans des établissements ouverts sur leur environnement ;
- Un accueil agissant dans le cadre institutionnel.

La Fondation bénéficie de la générosité du public qui, en complément des budgets de fonctionnement des établissements pris en charge par les Conseils départementaux partenaires, lui permet de financer :

- L'acquisition des terrains
- L'avance de trésorerie nécessaire à la construction ou la rénovation de ses structures d'accueil afin de fournir aux enfants un cadre de vie de qualité ;
- Des activités culturelles, sportives ou de loisir, des prises en charge médicales et, plus généralement, des actions non financées par les Conseils Départementaux.
- Ses actions sociales à travers le service « Action + » et Agile.
- La formation en interne de ses équipes éducatives à la spécificité du mode d'accueil de type familial
- Ses activités à l'étranger
- Les actions nécessaires à son fonctionnement et à la professionnalisation de la prise en charge éducative.

La Fondation accueille les enfants au sein de 17 villages d'enfants et d'adolescents. La capacité d'accueil autorisée est de 1 141 places tout dispositif d'accueil confondu au 31/12/2024.

3.1.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1.3.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis.

Contributions volontaires en nature

La Fondation évalue et comptabilise les contributions volontaires en nature d'après les principes suivants :

- Les mises à disposition gratuite de biens sont évaluées en fonction de leurs coûts de location ;
- Les dons en nature sont inscrits pour le prix de revient du produit donné ;
- Les prestations sont inscrites pour la valeur d'une prestation équivalente.

3.1.3.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

3.1.3.3 PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité autonome. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 3.2.2.2 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.1.4 INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 ACTIF

3.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

A. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	527 800				527 800
Frais d'évaluation	25 088				25 088
Frais de recherche et de développement	0				0
Logiciel	1 260 442	23 848,16			1 284 290
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
TOTAL (I)	1 813 330	23 848	0	0	1 837 178
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	17 064 958	58 567	106 714	924 001	17 940 811
Constructions	48 631 524	1 116 065	954 223	8 609 197	57 402 562
Installations techniques matériel et outillage	1 408 145	157 669	60 200		1 505 614
Autres immobilisations corporelles	33 697 005	2 679 931	1 067 331	3 608 071	38 917 675
Immobilisations corporelles en cours	13 986 714	21 278 856	140 411	-13 141 268	21 983 891
Avances et acomptes	300	6 881	300		6 881
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 347 196	1 260 831	787 096		3 820 931
TOTAL (II)	118 135 842	26 558 799	3 116 276	0	141 578 365
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	0				0
Autres titres immobilisés	3 375 518	52 399			3 427 917
Prêts	0				0
Autres	123 218	49 177	18 013		154 382
TOTAL (III)	3 498 736	101 576	18 013	0	3 582 299
TOTAL (I+II+III)	123 447 908	26 684 223	3 134 289	0	146 997 842

Les actifs immobilisés sont de 146 998 K€ au 31/12/2024 contre 123 448 K€ au 31/12/2023, soit une variation de 23 550 K€. Cette variation s'explique principalement par :

- La construction des deux villages du Loiret (6 301 k€)
- La poursuite de la construction du village de Chinon (4 034 k€)
- La fin de la reconstruction des maisons de l'établissement de la Boisserelle (2 872 k€). La fin complète du chantier est prévue au printemps 2025 avec la livraison de la maison abritant les services support.
- La fin de la rénovation du bâtiment administratif du village de Villabé et le début de la phase de réhabilitation des maisons accueillant les enfants (1 808 K€).
- La rénovation du bâtiment administratif de Ballancourt le Phare et des maisons du site de Mennecy (1 816 k€)
- Le démarrage de l'implantation de la Fondation dans les nouveaux départements (2 326 K€) avec :
 - L'acquisition de deux terrains dans le Finistère (487 k€) et d'un terrain en Vendée (437 k€)
 - Le début des travaux de construction des villages d'enfants en Vendée (585 k€), dans le Finistère (192 k€) et dans le Jura (625 k€)

- Les autres projets de construction et réhabilitation (3 229 K€) dont :
 - Les travaux d'aménagement et le mobilier du nouveau siège social siège (826 k€)
 - Les travaux d'étude pour la construction du village d'Epinay (815 k€)
 - Les travaux de rénovation énergétique à Amboise (625 k€)
 - Les travaux d'extension d'une maison à Pocé (533 k€)
 - L'acquisition d'une maison à La Rivière de Corps (430 k€)
- Le renouvellement et l'acquisition de la flotte automobile (+798 K€). Cette augmentation est liée au développement de la Fondation.

B. DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS EN COURS

Détail immobilisations en cours	Solde début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Activation	Solde fin d'exercice
Village Chinon	3 054 508	4 033 588	421	634 079	6 453 596
Village La Boissierelle	6 321 464	2 872 987		7 623 999	1 570 453
Village Le Phare Ballancourt	773 755	1 816 354		1 426 431	1 163 678
Villages du Loiret	610 982	6 300 586			6 911 568
Village Villabé	1 339 181	1 807 531	17 560	1 624 436	1 504 716
Villages Loire Atlantique	9 775	123 768			133 544
Villages Finistère	768 500	678 480		486 980	960 000
Villages Vendée	374 838	1 022 421		437 021	960 238
Villages Jura	0	624 700			624 700
Autres	733 710	1 998 441	122 430	908 323	1 701 399
TOTAL	13 986 714	21 278 856	140 411	13 141 268	21 983 891

C. AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	485 517	26 034			511 551
Frais d'évaluation	18 097	3 034			21 131
Frais de recherche et de développement	0				0
Logiciel	1 095 177	94 578			1 189 755
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
TOTAL (I)	1 598 791	123 646	0	0	1 722 437
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					0
Terrains					0
Constructions	21 799 846	2 532 804	771 605	0	23 561 045
Installations techniques matériel et outillage	1 147 631	130 585	56 231		1 221 984
Autres immobilisations corporelles	20 535 075	2 177 580	988 209		21 724 446
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					0
TOTAL (II)	43 482 551	4 840 968	1 816 045	0	46 507 475
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					0
Participations et créances rattachées					0
Autres titres immobilisés					0
Prêts					0
Autres					0
TOTAL (III)	0	0	0	0	0
TOTAL (I+II+III)	45 081 343	4 964 614	1 816 045	0	48 229 912

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature d'immobilisation	Durée d'amortissement en années
Structures et ouvrages assimilés	20 à 50
Toitures et ouvrages assimilés	20 à 30
Autres extérieurs	7 à 25
Aménagement-agencement-installations	5 à 7
Installations techniques	5 à 7
Autres intérieurs	20 à 30
Petit matériel technique	7 à 15
Matériel hébergement	4
Matériel hébergement de collectivité	5
Literie lingerie	3
Petit matériel hébergement	5
Outillage	5
Matériel de transport	5 à 6
Autres matériel de transport	2
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	3
Mobilier de bureau	10
Mobilier hébergement	5

3.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2024	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2023	DOTATION 2024	REPRISE 2024	PROVISION AU 31/12/2024
I - PLACEMENT HSBC								
Monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
Autres								-
HSBC monétaire sécurité								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	28 216	28 216						
TOTAL I	28 216	28 216	-	-	-	-	-	-
II - PLACEMENT BNP PARIBAS								
Actions								-
Obligations	17 431	16 973	-	458	-		-	-
Fonds mixtes	-		-	-	-	-	-	-
Monétaires	16 988	17 888	900		-		-	-
Produits alternatifs	642	808	166		-		-	-
s/total	35 061	35 669	1 066	458	-	-	-	-
Liquidités gérées	1 254	1 254			-			-
TOTAL II	36 315	36 923	1 066	458	-	-	-	-
III - PLACEMENT AG2R LA M								
Placements monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
OPCVM divers								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées								-
TOTAL III	-	-	-	-	-	-	-	-
IV-COMPTES A TERME								
AXA VALOR CAPITALISATION	-	-						
AXA AMADEO CAPI	-	-						
AG2R LA MONDIALE	-	-						
DEXIA EPARGNE-AEP	485 260	485 260						
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	639 081	639 081						
CREDIT MUTUEL	-	-						
HSBC ASSURANCES	3 029 518	3 029 518						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	-	-						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/2017	3 547 127	3 547 127						
LCL	4 000 000	4 000 000						
CAISSE D'EPARGNE	2 000 000	2 000 000						
s/total	13 700 986	13 700 986						
Intérêts courus Nets	-							
TOTAL IV	13 700 986	13 700 986	-	-	-	-	-	-
V - AUTRES								
V.M.P. CCO	2 000 000	2 000 000						
V.M.P. BNP PARIBAS	9 146	9 146						
TOTAL V	2 009 146	2 009 146	-	-	-	-	-	-
TOTAL (I+II+III+IV+V)	15 774 662	15 775 270	1 066	458	-	-	-	-

3.2.1.3 ETAT DES CREANCES

NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	112 577	112 577		
Prix de journée à recevoir	14 161 324	14 161 324		
Créances reçues par legs ou donations	2 150 889	2 150 889		
Autres créances	3 551 977	3 551 977		
Charges constatées d'avance	321 807	321 807		
Total des créances	20 298 574	20 298 574	-	-

3.2.1.4 ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES

NATURE	PROVISION AU 31/12/2023	DOTATION 2024	REPRISE 2024	PROVISION AU 31/12/2024
Provision sur autres créances et	25 550	504 781		530 331
Autres prêts				
Total des provisions sur créances	25 550	504 781	-	530 331

3.2.2 PASSIF

3.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSUMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES								
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise								
Statutaires	5 053 367	230 801						5 284 169
Complémentaires	20 711 508							20 711 508
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables								
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise								
Statutaires								
Complémentaires								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	8 856 156	13 117						8 869 272
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>4 602 950</i>	<i>13 117</i>						<i>4 616 067</i>
Autres								
Report à nouveau	39 118 941	-153 399	613 990					38 965 542
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-4 263 784</i>	<i>-735 805</i>						<i>-4 999 589</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	90 519	-90 519	-613 990	271 278	-492 139			271 278
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-737 633</i>	<i>737 633</i>		<i>1 924 900</i>				<i>1 924 900</i>
Autres fonds propres/fonds associatifs								
Avances conditionnées								
Autres : à préciser								
Fonds associatifs avec droit de reprise								
Apports								
Legs et donations								
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée								
SITUATION NETTE (I)	73 830 491	0	0	271 278	-492 139	0	0	74 101 769
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	585 927			3 542 413		85 110		4 043 230
Provisions réglementées								
TOTAL (II)	585 927	0	0	3 542 413	0	85 110	0	4 043 230
TOTAL (I+II)	74 416 418	0	0	3 813 692	-492 139	85 110	0	78 144 999
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation								
- financière								
- exceptionnelle								

3.2.2.2 TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2024

Etablissements	Résultat comptable	Résultat sous Gestion Libre	DONT RESULTATS TIERS FINANCEURS				Reprise de résultat (4)	Résultat Effectif sous Gestion Contrôlée (1) + (4)
			Résultat Comptable Tiers financeurs (1)	Amortissements comptables différés (2)	Non financé (Provision CP) (3)	Financé (1)+ (2) +(3)		
Siège	- 3 625 198	- 3 625 198						
Action sociale	- 1 348 269	- 1 348 269						
Communication	5 703 231	5 703 231						
La Chatellenie	- 146 872	- 146 872						
S/TOTAL	582 892	582 892	-					
Chinon	274 737	- 224 447	499 183	-	- 35 595	534 778	- 189 075	310 108
Bar Le Duc	90 386	- 74 444	164 829	70 000	17 712	77 117	- 5 500	159 329
Soissons	10 153	- 137 311	147 465	-	- 21 137	168 602	- 215 097	- 67 632
Bréviandes	226 148	- 48 334	274 482	-	- 2 364	276 846	-	274 482
La Boisserelle	- 482 634	- 385 554	- 97 080	- 85 035	- 12 046	0	-	- 97 080
Amboise	31 839	- 235 454	267 293	-	- 2 872	270 165	- 118 835	148 458
Monts sur Guesnes	- 96 767	- 91 549	- 5 218	-	12 825	- 18 042	2 682	- 2 536
Cesson	- 251 206	- 142 221	- 108 985	7 724	- 14 354	- 102 356	- 92 218	- 201 204
Clairefontaine	291 220	- 9 629	300 849	- 761	44 137	257 473	- 127 477	173 372
Sablons	- 86 308	- 363 522	277 214	-	8 463	268 751	- 273 649	3 565
Le Phare Ballancourt	616 226	- 56 754	672 980	-	- 303	673 282	-	672 980
Amilly	- 80 534	- 154 497	73 963	-	- 23 161	97 124	40 626	114 589
Pocé	- 114 977	- 166 384	51 407	-	- 22 572	73 979	- 21 949	29 458
Villabé	- 286 625	- 76 006	- 210 618	- 6 507	- 4 456	- 199 655	-	- 210 618
Villabé - Méristème	8 468	- 6 776	15 244	-	16 466	- 1 222	-	15 244
Les Vignes	- 461 739	- 63 631	- 398 108	-	- 66 021	- 332 087	-	- 398 108
S/ total Etablissements	- 311 613	- 2 236 513	1 924 900	- 14 578	- 105 276	2 044 754	- 1 000 493	924 407
TOTAL	271 278	- 1 653 622	1 924 900	- 14 578	- 105 276	2 044 754	- 1 000 493	924 407

3.2.2.3 ETAT DES PROVISIONS

PASSIF					
	PROVISION AU 31/12/2023	DOTATION 2024	REPRISE 2024	VIREMENT POSTE A POSTE	PROVISION AU 31/12/2024
PROVISIONS POUR RISQUES					
Autres provisions pour risques divers	837 192	681 035	325 762		1 192 465
S/total provision pour risques et charges	837 192	681 035	325 762	-	1 192 465
Provision indemnités départ à la retraite	2 296 334		55 040		2 241 294
Autres provision pour charges	-	58 494			58 494
TOTAL	3 133 526	681 035	380 802	-	3 433 759

ACTIF					
Provision sur autres prêts					-
Provision pour dépréciations des titres	-		-		-
Provision pour dépréciations des créances	25 550	504 781			530 331
TOTAL	25 550	504 781	-	-	530 331

Provision pour risques

La provision pour risques divers comprend principalement une provision établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice ;

Les dotations/reprises de provisions pour risques sont comprises dans le résultat exceptionnel.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision est en reprise de 55K€ principalement expliquée par la hausse de +0,21% du taux d'actualisation au 31/12/2024 (3.38% vs.3.17% au 31/12/2023).

La provision pour départ à la retraite s'élève à 2 241 K€ au 31 décembre 2024.

Provision pour dépréciation des créances

La dotation à la provision pour dépréciation de créances à hauteur de 505 K€ est relative à des arriérés de créances sur les départements 75 & 94.

3.2.2.5 TABLEAU DES FONDS REPORTES

FONDS REPORTES	Solde début exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	4 551 116	2 543 506	1 787 759		5 306 864
TOTAL	4 551 116	2 543 506	1 787 759		5 306 864

3.2.2.6 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	AL'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Projet 1 / Stage	10 000					10 000	10 000
Projet 2 / Soutien scolaire							
Ressources liées à la générosité du public							
Dons manuels	826 003	292 676	60 611		0	1 058 068	5 800
Contributions financières des autorités de tarification							
Financement des investissements		433 645			0	433 645	
Total	836 003	726 321	60 611	0	0	1 501 713	15 800

3.2.2.7 ETAT DES DETTES

NATURE	TOTAL	- de 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts bancaires	37 862 644	1 799 603	5 742 080	30 320 961
Autres dettes financières	19 875		19 875	
Fournisseurs et charges à payer	1 391 966	1 391 966		
Dettes des legs ou donations	664 956	664 956		
Organismes sociaux et fiscaux	8 960 394	8 960 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 261 393	1 261 393		
Dettes diverses	1 136 314	1 136 314		
Produits constatés d'avance	4 725	4 725		
Total	51 302 266	15 219 351	5 761 955	30 320 961

Détail des emprunts bancaires

La hausse des emprunts bancaires en 2024 (+ 11 202 K€ par rapport à 2023) est principalement liée à la poursuite des tirages des emprunts pour la reconstruction du village d'enfants et d'adolescents de La Boissierelle (Essonne) et la construction du village d'enfants de Chinon (Indre et Loire) ainsi que la mise en place d'un emprunt pour la construction du village d'enfants et d'adolescents de Tigy (Loiret).

NATURE	TOTAL N	- de 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL N-1
1645000 SABLONS	5 022 078	277 892	1 129 237	3 614 949	5 298 225
1645100 EMPRUNT SIEGE	11 584 327	431 054	1 889 731	9 263 541	12 000 000
1645200 LOIRET (TIGY)	5 173 054	111 097	502 122	4 559 835	-
1646100 CHINON	7 139 742	243 149	1 007 301	5 889 292	2 838 134
1646200 BOISSIERELLE	8 500 000	292 968	1 213 688	6 993 344	6 080 880
	37 419 200	1 356 160	5 742 080	30 320 961	26 217 239

3.2.2.8 ETAT DES LEGS

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	2 326 962
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	3 577 585
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	824 761
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	1 786 851
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	834 079
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	2 543 506
SOLDE DE LA RUBRIQUE	5 138 574

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Cadres	127	126	1
Non Cadres	916	888	28
Total	1043	1014	29

3.3.2 AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS RECUS

Le montant des legs dévolus à la Fondation au 31.12.2024 et non encore acceptés s'élève à 2 092 K€.

ENGAGEMENTS DONNES

Conditions			Montant Garantie	Durée Garantie	Date Début	Date Fin	Capital Restant Dû Emprunt
Hypothèque							
Conventionnelle 1er rang	Emprunt Chinon	110 % du montant de l'emprunt	7 920 000,00	28 ans	20/09/2022	20/09/2050	7 139 742
Conventionnelle 1er rang	Emprunt Boissettes	110 % du montant de l'emprunt	9 350 000,00	28 ans	16/12/2022	16/12/2050	8 500 000
Conventionnelle 1er rang	Emprunt Siège	plafonné à 50 % de l'emprunt	6 000 000,00	21 ans	01/12/2023	10/12/2044	11 584 327
Nantissement							
Contrat Capitalisation HSBC	Emprunt Sablons		1 740 000,00	21 ans	05/08/2021	10/02/2042	5 022 078
Parts Sociales CCO	Emprunt Siège	0,50 % du crédit consenti	60 008,75	20 ans	01/12/2023	10/12/2043	11 584 327
Parts Sociales CCO	Emprunt Tigy		52 002,50	25 ans	08/07/2024	10/07/2049	5 173 054
Caution							
CEGC	Emprunt Tigy	50% du montant de l'emprunt	2 600 000,00	25 ans	08/07/2024	10/07/2049	5 173 054

SWAP DE TAUX D'INTERET LIE A UN EMPRUNT BANCAIRE

Dans le cadre du financement de la construction du village d'enfants et d'adolescents de Tigy dans le Loiret, la Fondation Action Enfance a contracté un emprunt bancaire à taux variable d'un montant de 5 200 000 euros, indexé sur l'Euribor 3 mois, auprès du Crédit Coopératif.

Afin de se prémunir contre le risque de hausse des taux d'intérêt, un contrat de swap de taux d'intérêt a été conclu avec le Crédit Coopératif, en date du 10 décembre 2024, pour une durée de 25 ans. Ce swap permet de transformer le taux variable de l'emprunt en un taux fixe de 3,53%, sur le même montant notionnel que l'emprunt. Ce contrat constitue un instrument de couverture de flux de trésorerie, destiné à garantir la stabilité des charges financières futures liées à cet emprunt.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- Prestations en nature : 8 K€

En 2024, la Fondation a bénéficié :

- D'une prestation, à titre gracieux, pour la campagne de fin d'année d'une valeur de 5 K€
- D'une prestation, à titre gracieux, pour la campagne de recrutement d'une valeur de 3 K€

- Dons en nature : 287 K€

En 2024, la Fondation a bénéficié :

- De la mise à disposition gratuite de matériels de tournage audiovisuel, valorisée à 158 K€
- Du don de séjours de vacances par une entreprise, valorisé à 61 K€
- Du don de livres, valorisé à 16 K€
- De la mise à disposition gratuite de journée de compétence au titre de prestation, valorisée à 15 K€
- De la mise à disposition d'accessoire de mode et bijoux, valorisée à 12 K€
- De divers dons en nature d'une valeur de 25 K€

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés en 2024 au cabinet Jegard-Créatis s'élèvent à 53 733.86 € TTC au titre de leur mission légale de commissariat aux comptes.

REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES

Le montant global cumulé des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles est égal à zéro.

4. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 900 152	10 900 152	11 173 349	11 173 349
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	4 689 801	4 689 801	4 519 211	4 519 211
- Legs, donations et assurances vie	5 138 574	5 138 574	5 148 257	5 148 257
- Mécénat	347 790	347 790	650 442	650 442
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	723 987	723 987	855 439	855 439
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 451 971		842 848	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	454 453		151 411	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 997 518		691 437	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	70 447 847		65 268 025	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	380 802		1 128 796	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	61 519	61 519	39 129	39 129
TOTAL	84 242 291	10 961 671	78 452 147	11 212 478
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	75 850 956	5 730 170	72 477 037	5 392 181
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	75 441 777	5 320 991	72 122 575	5 037 718
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	150 240	150 240	102 040	102 040
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	258 939	258 939	252 422	252 422
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 645 637	3 645 637	3 547 214	3 547 214
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 645 637	3 645 637	3 547 214	3 547 214
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 503 790	1 785 327	1 460 592	1 460 592
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 244 309		678 283	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	726 321	292 676	198 501	198 501
TOTAL	83 971 013	11 453 811	78 361 627	10 598 488
EXCEDENT OU DEFICIT	271 278	-492 139	90 519	613 990

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	294 812	294 812	217 404	217 404
Bénévolat				
Prestations en nature	7 620	7 620	16 218	16 218
Dons en nature	287 192	287 192	201 186	201 186
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	294 812	294 812	217 404	217 404
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	235 850	235 850	177 979	177 979
Réalisées en France	235 850	235 850	177 979	177 979
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	58 962	58 962	39 425	39 425
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-		
TOTAL	294 812	294 812	217 404	217 404
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	5 730 170	5 392 181	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 900 152	11 173 349
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	5 320 991	5 037 718	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	4 689 801	4 519 211
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	5 138 574	5 148 257
- Actions réalisées par l'organisme	150 240	102 040	- Mécénats	347 790	650 442
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	258 939	252 422	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	723 987	855 439
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 645 637	3 547 214			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 645 637	3 547 214			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 785 327	1 460 592			
TOTAL DES EMPLOIS	11 161 135	10 399 986	TOTAL DES RESSOURCES	10 900 152	11 173 349
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	292 676	198 501	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	61 519	39 129
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	613 990	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	492 139	-
TOTAL	11 453 811	11 212 478	TOTAL	11 453 811	11 212 478

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 130 245	5 515 999
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 492 139	613 990
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 6 124 244	- 3 999 745
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	2 130 245

* voir note 6.5.2

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	235 850	177 979	Bénévolat	294 812	217 404
Réalisées en France	235 850	177 979	Prestations en nature	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-	Dons en nature	7 620	16 218
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	58 962	39 425		287 192	201 186
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	294 812	217 404	TOTAL	294 812	217 404

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	816 004	656 632
(-) Utilisation	61 519	39 129
(+) Report	292 676	198 501
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 047 160	816 004

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET DU CROD

6.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER ET DU CROD

Les rubriques du CER et le CROD sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et par origine (Générosités du public/non-issu de la Générosité du public) et des produits issus du compte de résultat.

Le CER 2024 utilise une répartition des coûts indirects entre les différentes rubriques d'emplois (missions sociales/frais de recherche de fonds/frais de fonctionnement) financées par les ressources issues de la générosité du public. Ces différentes clés de répartition utilisées pour répartir les coûts indirects ont été validées par le Conseil d'administration du 27 avril 2021 en conformité fait avec l'engagement pris lors du contrôle de la Cour des Comptes.

Les charges auxquelles s'appliquent ces clés de répartition sont les suivantes (uniques charges faisant l'objet d'une répartition indirecte dans les rubriques d'emplois du CER et du CROD (colonne « dont générosité du public »)) :

- La communication institutionnelle dont l'objectif principal vise à faire la promotion de la mission de la Fondation et plus largement de la protection de l'enfance ;
- Les campagnes de communication qui ont pour objectif d'être centrées sur le projet éducatif ;
- Le magazine « Grandir ensemble » qui rend compte de manière régulière des missions de la Fondation et de l'actualité des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Il permet de mettre en valeur le travail de réflexion et d'innovation des équipes ainsi que la participation de la Fondation à la promotion de la Protection de l'Enfance en France ;

- Le site internet de la Fondation qui lui assure une certaine visibilité en donnant à connaître ses missions, son organisation et ses activités, suivre son actualité et ses besoins. Il sert également de ressource d'informations sur le secteur de la protection de l'enfance, permettant aux internautes de se documenter sur le sujet ou rechercher une information.

6.2 ANALYSE DES RESSOURCES TOTALES ISSUES DU CROD

A fin 2024, les ressources de la Fondation ont représenté 84 242 K€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 75 851 K€, soit à hauteur de 90 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 10 900 K€ (soit 13%)
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 70 448 K€ (soit 84%)
- D'autres produits pour 2 513 K€ (soit 3%)
- Des reprises sur provisions et dépréciations pour 381 K€

6.3 ANALYSE DES EMPLOIS TOTAUX ISSUS DU CROD

6.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

La Fondation gère dix-sept villages d'enfants et d'adolescents intégrant pour certains des services de semi-autonomie et d'autonomie, de services de placement à domicile, de services d'accompagnement renforcé ainsi que deux dispositifs d'accueil parents-enfants.

La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 73 653 K€ en 2024.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS (ACTION +)

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Le personnel recruté dans ce service a pour missions d'aider les jeunes dans les différentes démarches administratives, dans la recherche d'emploi ou de formation, de logement. Le service soutient également financièrement les jeunes en cas de nécessité. Les dépenses réalisées au soutien et accompagnement de jeunes majeurs représentent 560 K€.

PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, d'internet et d'une communication institutionnelle, la Fondation a engagé en 2024 des dépenses au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 626 K€.

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2024 :

- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (109 K€) ;
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants et les dépenses effectuées par les établissements pour ce prix sont sur fonds propres (80 K€) ;
- La formation à destination des Educateurs Familiaux non diplômés (63 K€).
- Le dispositif Agile qui propose des séjours d'apaisement, de ressourcement pour les enfants de la Fondation afin d'éviter les ruptures de parcours. (350 K€)

6.3.2 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (150 K€).

La Fondation soutient au Liban des familles victimes de violence conjugales (259 K€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer qui a créé un centre d'accueil dans ce but.

6.3.3 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 3 646 K€ en 2024 se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Frais d'appel des dons et legs	3 064
Frais de traitement des dons et legs	582
TOTAL	3 646

6.3.4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement d'un montant de 1 785 K€ en 2024 se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 200
Autres frais de communication	140
Amortissements	36
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	409
TOTAL	1 785

6.4 ANALYSE DES EMPLOIS ISSUS DU CER

6.4.1 MISSIONS SOCIALES

Les principales missions sociales financées par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement :

- La partie des dépenses de missions sociales réalisées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux non-couvertes par des recettes publiques issues de la tarification (prix de journée et dotation globale) ou par des subventions publiques (73 653 K€) ;
- La partie des actions de promotion de la protection de l'enfance, de soutien et d'accompagnement de jeunes majeurs, et autres actions en faveur des enfants et adolescents qui ne sont pas financés par ailleurs par des recettes publiques ou d'autres recettes privées qui n'entrent pas dans les recettes issues de la générosité du public (1 789 K€) ;
- Le programme de soutien scolaire réalisé au Sénégal ainsi que le soutien au Liban des familles de victimes de violence conjugales (409 K€).

6.4.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds financés par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement les frais d'appel à dons et aux legs, ainsi que les frais de traitement des dons et legs.

Ils se sont élevés à 3 646 K€ en 2024 et se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Frais d'appel des dons et legs	3 064
Frais de traitement des dons et legs	582
TOTAL	3 646

6.4.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement financés par les ressources issues de la générosité du public comprennent principalement les dépenses du siège (coût des fonctions support : RH, comptabilité, finance, informatique, direction générale) non prises en charges par les recettes publiques issues de la tarification.

Ils se sont élevés à 1 785 K€ en 2024 et se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 200
Autres frais de communication	140
Amortissements	36
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	409
TOTAL	1 785

6.5 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC DU CER

6.5.1 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEE AUPRES DU PUBLIC DU CER

La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Acquérir les terrains, avancer la trésorerie nécessaire à la construction et la rénovation des Villages et financer les investissements non pris en charge par les Conseils Départementaux : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Ainsi, en 2024, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (+ 5 730 K€) et des investissements nets concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (+ 6 124 K€), soit un total de 11 854 K€ pour 2024.

Les investissements réalisés en 2024 se composent majoritairement de la construction et rénovation de villages, ainsi que de l'ouverture de nouveaux dispositifs non déjà financés par les emprunts souscrits en 2024. Le détail des investissements bruts réalisés en 2024 est présenté en page 12. Il est à noter que l'acquisition en 2023 du nouveau siège social de la Fondation à hauteur de 16 M€ et les travaux réalisés en 2024 pour l'installation des équipes (826 K€) sont financés par la dotation de la Fondation et un emprunt de 12M€. Cet emprunt sera remboursé via le produit de cession à venir de l'ancien siège.

6.5.2 RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC NON UTILISEES ET HORS FONDS DEDIES

Depuis 2022, la Fondation connaît un développement soutenu avec la construction de nouveaux villages d'enfants et la réhabilitation de villages existants. A cela s'ajoute en 2024 un décalage dans le recours à l'emprunt qui conduit à un stock négatif couvert par la dotation initiale. Le stock est donc affiché à 0.

6.6 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'emploi des contributions volontaires en nature collectées en 2024 est détaillé dans l'annexe en page 19.